

# PIG HABITAT INDIGNE, PRECARITE ENERGETIQUE, PERTE D'AUTONOMIE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

## CHIFFRES CLES

1 769 visites conseils

1 068 logements subventionnés

→ 10 814 100 € d'aides

→ 20 772 000 € de travaux

→ 52 % d'aide en moyenne

350 emplois maintenus ou créés  
dans les entreprises du bâtiment



*Le département du Puy-de-Dôme a lancé un Programme d'Intérêt Général (PIG) sur la partie non desservie par des opérations programmées de son territoire, pour une période allant de juin 2012 à décembre 2015.*

*SOLIHA Puy de Dôme a été choisi pour animer ce dispositif.*

## OBJECTIFS

- **Lutter contre l'habitat indigne.**
- **Réduire la précarité énergétique.**
- **Permettre le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en situation de handicap.**
- **Proposer un conseil individualisé par le biais de visites à domicile.**
- **Participer financièrement à l'amélioration de 1 196 logements sur 4 ans :**
  - 150 logements dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne
  - 971 logements dans le cadre du programme « Habiter Mieux »
  - 75 logements dans le cadre du maintien à domicile

## DEMARCHE ET SAVOIR FAIRE

**Une équipe pluridisciplinaire :** Un chargé d'opération (formé en évaluation énergétique et en autonomie), un technicien (habitat indigne), un thermicien, une conseillère en économie sociale et familiale et une conseillère habitat.

## Des outils d'aide à la décision :

Une fiche de visite d'évaluation des caractéristiques du logement, dans le cadre de la lutte contre l'habitat indigne, remise aux locataires et propriétaires. Des rapports de visite thermique et autonomie exposant différents scénarios de travaux et de financements.

## Un réseau de partenaires actif :

association œuvrant pour le maintien à domicile, ADIL, ARS, MSA, CAF, EIE, CLIC, entreprises ...

**Une présence sur le territoire :** une équipe bien identifiée sur le territoire et une connaissance des problématiques locales.

## RESULTATS

1 769 visites conseil.

1 068 logements aidés dont :

- 55 dossiers « habitat indigne »
- 877 dossiers « Habiter Mieux »
- 94 dossiers « autonomie »
- 42 dossiers « autres travaux »

10 814 100 € de subventions engagées :

- 9 630 600 € par l'Anah
- 1 183 500 € par les autres financeurs (Caisses de Retraite, EPCI...).

20 772 000 € TTC de travaux générés.  
89% des entreprises se situent sur le département du Puy-de-Dôme.

## CONTACT

**SOLIHA Puy de Dôme**  
puydedome@solihha.fr

## LES PARTENAIRES

